

A transmettre à l'intendance (int.0270017x@ac-normandie.fr)

DEMANDE DE CAFES

Toute demande doit parvenir à l'intendance au **MINIMUM 3 jours auparavant.**

Date :

Heure :

Objet de la demande :

- Cafés
- Jus de fruits
- Petits gâteaux
- Autres :

Nombre :

Lieu de la réunion :

DEMANDE DE REPAS FROIDS

Toute demande doit parvenir à l'intendance au **MINIMUM 10 jours auparavant.**

Date :

Heure :

Objet de la demande :

Nombre :

- ☞ Fournir impérativement la **liste des élèves demandeurs de repas** (repas de droit pour les demi-pensionnaires et internes, possible pour les élèves au ticket, pas pour les élèves externes)

DEMANDE DE REPAS EXCEPTIONNEL

Date :

Heure :

Objet de la demande :

Nombre de convives :

Repas servi à table / au plateau

Lieu du repas :

Repas avec nappe papier / tissu

DEMANDE DE REPAS STAGIAIRES

Les cartes jetables sont à retirer à l'intendance **avant 11h.**

Date :

Heure :

Nom du formateur :

Objet du stage :

Nombre de repas :

Date, nom et signature du demandeur

Date, visa du chef de service ou du Proviseur

Date, visa de l'intendance

--	--	--